



CONSERVATOIRE DE VILLEPINTE
MUSIQUE – DANSE – ART DRAMATIQUE
Centre culturel Joseph Kessel
251, Bd Ballanger - 93420 VILLEPINTE
Établissement classé par l'État:
« Conservatoire à Rayonnement Communal »
☎ : 01 55 85 96 20 ou 01 55 85 96 21
conservatoire@ville-villepinte.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année Scolaire 2020/2021

Le dossier complet accompagné des frais de dossier de 50 euros (non remboursables).

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

IDENTITÉ

ÉLÈVE

NOM-Prénom : _____ Sexe M F

Date et lieu de naissance : _____

Établissement fréquenté et niveau scolaire en 2020/2021 : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Tél. portable : _____

E-mail de l'élève majeur : _____ @ _____

Mentions particulières (médicales, ou autres) : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 (pour les mineurs)

NOM-Prénom : _____

Adresse : _____ CP Ville : _____

Tél. portable : _____ Tél. pro : _____

E-mail : _____ @ _____

REPRÉSENTANT LÉGAL 2 (pour les mineurs)

NOM-Prénom : _____

Adresse : _____ CP Ville : _____

Tél. portable : _____ Tél. pro : _____

E-mail : _____ @ _____

CHOIX DES DISCIPLINES

Musique

L'inscription en pratique collective seule est autorisée.

L'inscription en formation musicale nécessite obligatoirement le suivi d'une pratique collective.

En cas d'inscription instrumentale :

- L'élève devra suivre obligatoirement le cours de formation musicale et une pratique collective.
- L'acquisition ou la location de l'instrument est obligatoire.

Danse

CLASSIQUE

MODERN' JAZZ

CONTEMPORAIN

HIP HOP

Un certificat médical est obligatoire dès le 1^{er} cours. Les élèves sans certificat médical seront acceptés en cours uniquement comme "auditeur".

Art dramatique (Théâtre)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à fournir :

- Justificatif de domicile
- Le quotient familial établi par le Service Enfance et Education -Guichet Unique-
- Attestation d'assurance responsabilité civile étendue aux dommages corporels
- Certificat médical (uniquement élèves en « **Danse** »)
- 2 photos d'identité
- Paiement frais dossier de 50€ par espèces ou chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

Cession de droits d'image pour les élèves mineurs ou majeurs :

Je soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de l'élève

1) autorise la prise photographique et vidéo pour diffusion et publication dans les supports de communication de la ville de Villepinte : oui non

2) accepte de recevoir des informations par mail ou par courrier sur les manifestations culturelles de la ville : oui non

Date et signature d'un représentant légal